



PUBLICATION

SIGNATURE DE L'ETAT DES USAGERS du BOIS BOURGEOIS 2025

Les usagers sont invités à :

- Exprimer leur choix entre la « vente groupée » et le « tirage traditionnel ».
- Se prononcer sur l'attribution du bois de chauffage sur pied ou façonné

Lors des permanences qui se tiendront :

- à SCHAEFERHOF - Salle de l'Ecole Communale :
Mardi 18 Février 2025 de 08h à 10h et de 18h à 20h
- à LA HOUBE-Ecole :
Mercredi 19 Février 2025 de 08h à 10h et de 18h à 20h
- à HELLERT-Salle Hilaire :
Jeudi 20 Février 2025 de 08h à 10h et de 18h à 20h
- à DABO-Mairie :
Vendredi 21 Février 2025 de 9h à 12h et de 18h à 20h
Samedi 22 Février 2025 de 9h à 12h

Pour rappel :

**Les usagers qui ne se seront pas manifestés lors de ces permanences
ne pourront prétendre au bois de chauffage et seront affectés d'office au « tirage traditionnel ».**

A l'occasion de leur passage, les usagers optant pour la « vente groupée » sont invités à déposer un relevé d'identité bancaire (RIB).

Le Maire,
Eric WEBER.